

Notre rapport au sauvage : passionnément ou pas du tout ?

Alors que les zones non gérées se multiplient, la société porte un regard ambivalent sur le laisser-faire. Comment les citoyens et les pouvoirs publics vont-ils accepter les espaces de *wilderness* (très limités) ou de nature férale (a priori en expansion) ? Christian Barthod rapporte ici les réflexions du groupe de travail de l'UICN-France sur la *wilderness* et la nature férale.

Les citoyens, comme les pouvoirs publics, portent un regard ambivalent sur le sauvage. Même si certaines études montrent une incontestable demande pour du « sauvage », il serait illusoire de considérer l'opinion publique comme un tout, identique en tous points du territoire national, et plus encore de ne pas prendre en considération qu'elle peut s'exprimer différemment selon le degré de proximité et surtout de fréquentation de l'espace en discussion sur son avenir. Des études sociologiques montrent que les ruraux, et les agriculteurs au premier chef, déplorent les stigmates de la déprise actuelle, mais qu'ils ne voient plus guère les traces des abandons passés, ou font mine de les oublier. Ils se sont accommodés de ces anciennes friches (aujourd'hui des bois et des forêts) qui avaient peut-être jadis offensé le regard de leurs parents. Néanmoins, globalement, si le sauvage est déprécié, le domestique est toujours nettement valorisé. Dans les contextes locaux de déprises agricole et forestière, les frontières du sauvage et du domestique deviennent de plus en plus poreuses et de plus en plus floues.

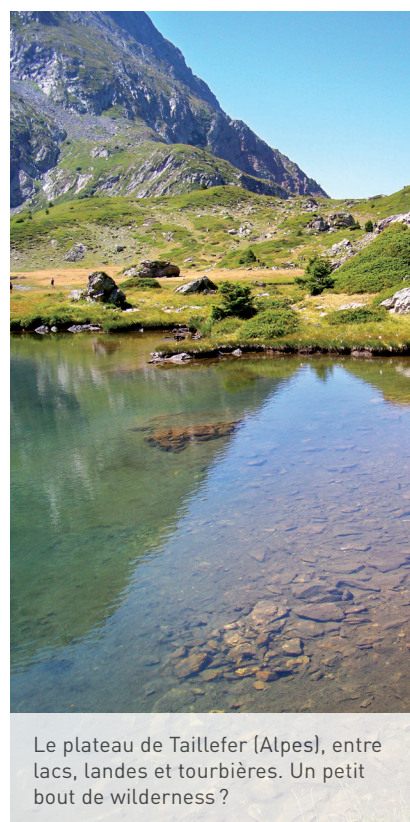
À l'échelle de la propriété, la bonne tenue signifie à la fois que l'on ne rechigne pas à la tâche et que l'on se préoccupe de son patrimoine, qualités fort prisées dans une civilisation qui valorise le travail et la propriété. Dès lors, la plupart du temps, la non-intervention est un pis-aller, qui peut susciter mauvaise conscience et interférer négativement sur le réseau social. Il en est de même au niveau communal. Un élu confronté à des espaces de type *wilderness* ou nature férale cherche généralement à ce que ces espaces aient une certaine affectation dans la vie économique et sociale locale, soit en tant que « potentiel productif » (de récolte de

bois, de lieu de loisirs, etc.), soit à tout le moins en tant que « marqueur de l'identité locale » ou « objet de tourisme ». La difficulté est encore renforcée du fait que ces terrains en libre évolution n'ont en fait jamais fait l'objet d'un choix assumé en matière de localisation.

Mais le monde scientifique et associatif s'intéressant à la biodiversité n'est pas non plus homogène dans son regard sur la *wilderness*, et plus encore sur la nature férale. Le débat suscité entre experts opposera nécessairement ceux qui privilégient le patrimoine spécifique ou écosystémique actuel, dans une vision conservatrice, à ceux qui ont une vision de l'écologie plus marquée par l'évolution et l'adaptation, mettant prioritairement l'accent sur les processus et les fonctionnalités. Il n'est dès lors pas évident que la communauté scientifique, généralement favorable à la protection des écosystèmes que l'on relie au concept de *wilderness*, prenne majoritairement fait et cause pour un objet conceptuel aussi clivant que la nature férale.

PATRIMOINE DU PASSÉ OU DE L'AVENIR ?

Mais quelle que soit la prégnance de ces analyses et comportements, il n'en reste pas moins un constat factuel, bien qu'actuellement non quantifié : les surfaces de friches et de forêts en libre évolution commencent à se marquer nettement dans le paysage de certaines zones. En fin de compte, la question est peut-être de savoir si ces espaces seront appréhendés comme un patrimoine du passé ou comme un patrimoine pour l'avenir. Dans le premier cas, outre le réceptacle des problèmes culturels déjà évoqués, ils seront aussi le lieu des débats qui animent la conservation



Le plateau de Taillefer (Alpes), entre lacs, landes et tourbières. Un petit bout de wilderness ?

© Billy Fernandez

du patrimoine culturel¹. Dans le second cas, au-delà des approches éthique et/ou esthétique, légitimes, il pourrait être possible de s'appuyer, au moins pour partie, sur les bénéfices de certains services écosystémiques. Mais au-delà de ces considérations analytiques, beaucoup dépendra de la manière dont nos sociétés estimeront avoir besoin ou non du « sauvage ». • **Christian Barthod**, Christian.Barthod@developpement-durable.gouv.fr

(1) Cf. les « Treize principes pour une muséologie scientifique moderne » de Jorge Wagensberg (http://www.tribunes.com/tribune/alliage/44/Wagensberg_44.htm)